



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 29 (baies à taille de grains de plomb).**

Mildiou

- **Risque toujours très fort. Contaminations prévues en cas de pluie.**

Black rot

- **Risque stable. Faibles contaminations possibles.**

Oïdium

- **Sensibilité toujours forte, nouvelles contaminations possibles. Conditions favorables.**

Tordeuses

- **Fin du vol d'Eudémis.**

Cicadelles vertes

- **Augmentation du vol.**

Flavescence dorée

- **Deuxième traitement entre le 4 et le 11 juillet.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

N°14
02/07/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre

**Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres**
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°14 du 02/07/2024 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Phénologie

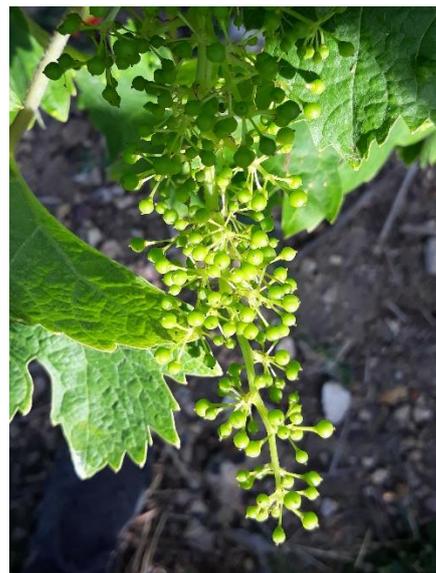
Sur 43 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 29 - Baies à taille de grains de plomb (BBCH 73). Les baies grossissent et les grappes commencent à s'infléchir vers le bas.

Certaines parcelles atteignent le stade "baies à taille de pois" tandis que les plus tardives sont encore au stade "nouaison".

Les rameaux préservés du rognage mesurent en moyenne 149 cm, avec près de 19 feuilles étalées. En une semaine, 2 nouvelles feuilles se sont développées et les rameaux se sont allongés de près de 24 cm.

Les jours estivaux de la semaine dernière ont boosté la croissance de la vigne qui montre, cette semaine, le plus fort allongement observé cette année.

Les stades relevés cette semaine sont comparables à ceux de 2019 à la même période, et sont en retard de près de 12 jours par rapport à 2023.



Baies à taille de grains de plomb (stade 29)

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 20.4°C, contre 18.2°C la semaine précédente.

Les températures moyennes du mois de juin se situent à 18.2°C, contre 19.3°C en moyenne décennale.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 14 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 9 mm ; Littoral 15 mm ; Cœur 25 mm ; Iles 16 mm ; Nord 15 mm ; Est 15 mm et Ouest 9 mm (période du 25/06 au 01/07). Le cumul hebdomadaire le plus haut au cours des 7 derniers jours est de 52 mm.

La pluviométrie moyenne du mois de juin atteint 88 mm, contre 92 mm de moyenne décennale.

→ Prévisions météo

Du 02/07 au 08/07, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 2 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 12 mm de pluie. De très petites pluies sont annoncées dans les prochains jours, notamment les 04/07 et 06/07. Surveillez l'évolution des prévisions météo. Les températures seront stables dans les prochains jours, avec des minimales entre 10°C et 16°C et des maximales entre 21°C et 29°C.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Aussi bien sur le réseau BSV qu'au vignoble, on assiste à une importante sortie de symptômes sur feuilles, sous forme de taches d'huile fraîches et de mildiou mosaïque. Les premiers symptômes de rot brun sont signalés. Cette évolution importante est probablement due aux pluies cumulées être le 14 juin et le 22 juin.

Le fort développement du mildiou est très visible sur les témoins non traités. Une grande partie est déjà atteinte sur toutes les grappes, avec des intensités souvent supérieures à 90 %. Bon nombre des témoins non traités ne seront plus suivis et seront traités comme le reste de l'exploitation jusqu'à la fin de la campagne.

Louzac St André, Montils, Arthenac et Montguyon sont les seuls témoins qui présentent moins de 50 % des grappes touchées. Pour tous les autres, plus de 94 % des grappes sont touchées à une intensité supérieure à 67 %. Ambleville, Bréville, Chadenac, Nercillac, Saintes, Malaville, Rouillac, Foussignac, Graves-Saint-Amant, Givrezac, Préguillac, Champagnac, Champagne-Vigny, La Couronne, Mouldars et Saint-Brice sont les témoins les plus sévèrement atteints.

Sur les parcelles de référence la progression du mildiou est également visible. Plusieurs facteurs sont sûrement responsables de cette évolution : fin de rémanence d'un produit insuffisamment performant par rapport aux

précipitations, pousse active de la vigne, stade de sensibilité accrue autour de la floraison... Le mildiou est sporulant que ce soit sur feuilles ou sur grappes. Cette attaque est généralisée sur l'ensemble du vignoble. Toutefois, la majorité des parcelles de référence reste saine ou est atteinte de façon sporadique. En moyenne 14 % des feuilles sont touchées avec une intensité de 2 %. Sur grappes, une fréquence de 10 % est observée avec une intensité de 1.7 %.



Explosion de mildiou sur feuilles, Ile de Ré et Montils. Premiers symptômes de rot brun sur Chardonnay. Grappe et rafle totalement détruites, Houlette.
(Crédits photos J. Poulard – UNIRE, L. Bizeau – CA1779, J. Kerrinckx – CA16)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

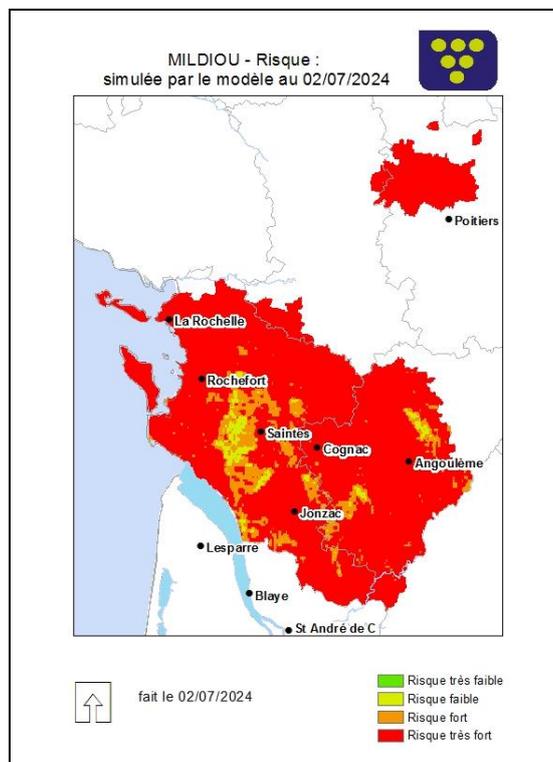
Le risque se maintient à un niveau très fort sur la majorité du vignoble. Très localement, le risque a diminué à un niveau faible. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques fortes et généralisées lors des dernières pluies. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 73 % (+8 par rapport à la semaine précédente). Des contaminations atypiques ont été calculées très localement par le modèle dans le Cœur, le Sud du vignoble et sur les Iles.

Dans les trois jours à venir

D'après le modèle, le risque potentiel évoluera peu dans les prochains jours, il restera très fort sur la grande majorité du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va lentement augmenter dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, aucune contamination n'est calculée en l'absence de pluies supérieures à 2 mm.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :
Niveau de risque stable, très fort sur la majorité du vignoble. Contaminations importantes enregistrées sur toute supérieure à 2 mm.



▲ **Risque très fort, contaminations possibles**

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

→ Black rot

Observations

Sur le réseau BSV, aucune évolution des symptômes de black rot n'a été signalée, hormis les tout premiers symptômes observés sur grappes sur le témoin non traité de Ste Marie de Ré.

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel a peu évolué sur le vignoble. Il est majoritairement fort mais plusieurs secteurs présentent un niveau de risque plus faible. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles et généralisées dans le vignoble lors des dernières pluies (60 % des points de modélisation). Le nombre d'organes nouvellement contaminés est faible.



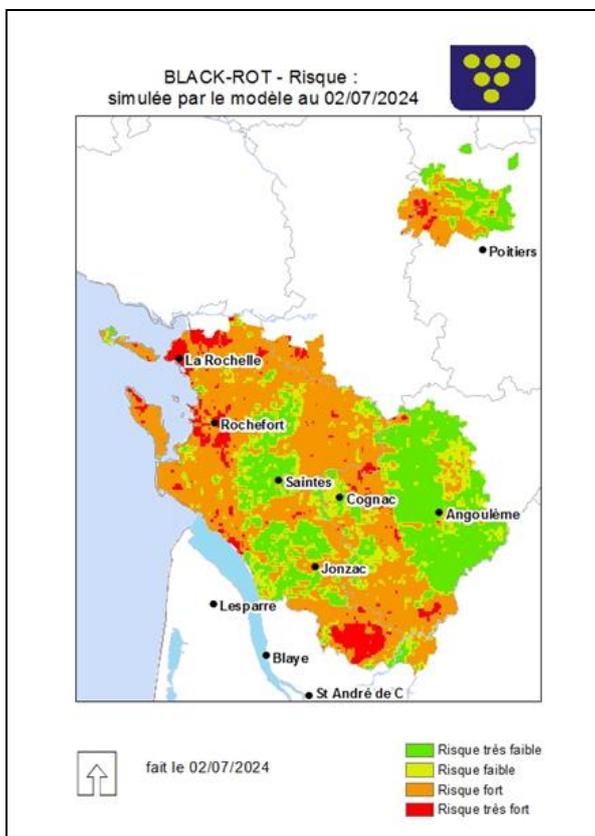
Premiers symptômes de black rot sur grappe, TNT Ste Marie de Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel évoluera peu. Il sera majoritairement fort dans le vignoble mais toujours très faible localement.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, aucune contamination n'est calculée en l'absence de pluies supérieures à 2 mm.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Niveau de risque stable. Faibles contaminations épidémiques possibles en cas de pluie.



Risque très faible à très fort selon les secteurs

→ Oïdium

Observations

La maladie ne semble pas évoluer sur les parcelles où elle a déjà été observée : Saintes, Louzac St André et Chérac. A Sainte-Marie-de-Ré elle est visible actuellement sur feuillage avec 80 % des ceps atteints et 72 % des feuilles à 5 % d'intensité. Sur grappes pas d'évolution, avec 9 % des grappes atteintes à 0.8 % d'intensité.

De l'oïdium a été observé à Pessines sur grappes d'Ugni blanc et sur une parcelle de Chardonnay à Saintes. Pour l'instant, aucun signalement d'oïdium n'a été fait sur des parcelles de référence.

Modélisation

Sur la semaine passée

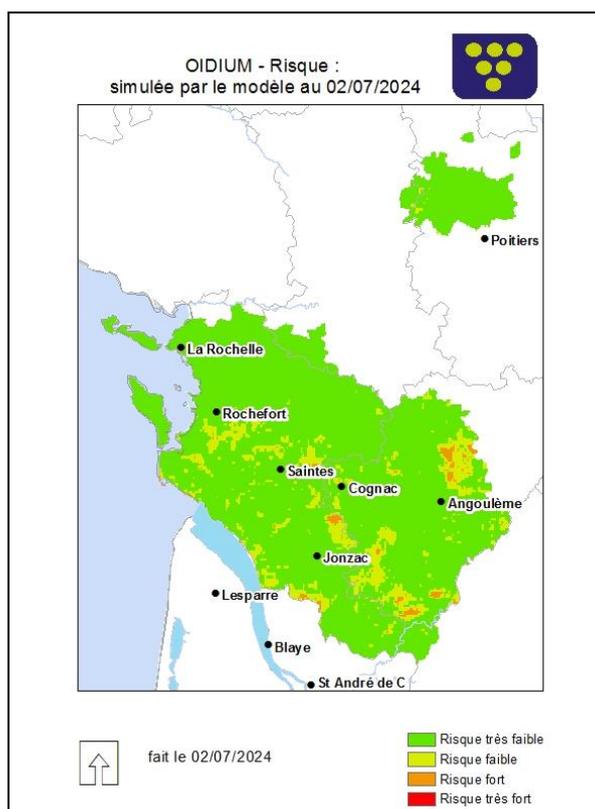
Le risque potentiel a globalement diminué au cours de la semaine passée. Il est très faible sur la grande majorité du vignoble.

Des contaminations épidémiques ont été calculées de manière généralisée sur le vignoble par le modèle lors de la semaine passée. Le nombre d'organes nouvellement contaminés est modéré à fort.

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel évoluera peu. Il restera majoritairement très faible dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, aucune contamination n'est calculée en l'absence de pluies supérieures à 2 mm.



Evaluation du risque :

Risque théorique majoritairement très faible mais de fortes contaminations ont eu lieu. Grappes toujours sensibles. Nouvelles contaminations prévues en cas de pluie. Météo favorable.



▲ Risque très faible à fort localement

Attention, l'observation des parcelles sensibles est essentielle pour détecter les premiers symptômes. Quand la maladie est bien installée, il est trop tard pour réagir.

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être attentif à l'utilisation de ces molécules. Voir « [Note nationale résistances 2024](#) »

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

Le vol d'eudémis est terminé. Aucune capture n'a été enregistrée sur la semaine passée.

C'est le moment de commencer à suivre les pièges sexuels !

Quelques glomérules d'eudémis ont été observés à Migron, Brizambourg et sur l'Ile de Ré.

6 papillons de *Cochylis* ont été capturés à La Frédière, probablement les prémices du deuxième vol.

→ Cicadelles Vertes

Observations

Dans les pièges chromatiques, de nombreuses cicadelles vertes ont été capturées sur les communes d'Ambleville, Baignes-Sainte-Radegonde, Champagne-Vigny et Floirac (entre 31 et 52 des individus).

Des captures sont également signalées sur les communes d'Arvert, Birac, Burie, Fenioux, La Frédière, Juillac-Le-Coq, Péreuil, Salles-D'Angles, Sigogne et Vignolles.

→ Flavescence dorée

Les dates des traitements obligatoires ont été publiées :

1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits non autorisés en Agriculture Biologique

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		Du 20 juin au 3 juillet
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 4 juillet au 11 juillet		PAS DE T2
T 3 Adulticide	Déclenchement pendant 4 semaines courant juillet-août.	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte.

2. Dates retenues dans le cas de l'utilisation des pyréthrinés d'origine naturelle.

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 ^{er} traitement		
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 ^{ème} traitement		PAS DE T3

En fonction des communes, les modalités de traitements diffèrent :

- **Communes susceptibles d'être contaminées (2 traitements)** : application des traitements sur toutes les parcelles en vigne de la commune,
- **Communes en aménagement** : 7 communes concernées par l'application obligatoire du 1er traitement sur l'ensemble de la commune (sauf commune de TRIAC-LAUTRAIT où les traitements sont à appliquer dans un périmètre de 500 mètres). L'application du 2ème traitement (traitement adulticide) sur ces communes est conditionnée par le résultat du piégeage,
- **Communes contaminées ou tampon (2 + 1/0 traitements)** : 159 communes concernées par l'application obligatoire des 2 premiers traitements sur l'ensemble de la commune. Le 3ème traitement (traitement adulticide) est appliqué dans un zonage spécifique (parcellaire ou communal).
- **Les vignes-mères de greffons et de porte-greffes doivent obligatoirement recevoir trois traitements aux mêmes périodes que les vignes situées dans les secteurs à 2 + 1/0 traitements.**

Pour plus d'informations, consultez le communiqué de le DRAAF en [cliquant ici](#).

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Pose des pièges alimentaires (pour le jus de pomme contacter Iris George au 06.25.64.14.05)**
- **Changement de capsules pièges sexuels**
- **Comptage de glomérules**
- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".